



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Vos références

Numéro fiscal : 17 35 298 266 009
Déclarant 1 (C) : 17 35 298 266 009
Déclarant 2 (C) : 14 29 584 321 501

Référence de l'avis : 24 77 A323759 25

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

RESIDENCE JEHANNE 2
2 RUE DES MARAICHERS

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 66 06 3674129789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2024

Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

* (service gratuit + coût de l'appel)

FLERIN BORIS
OU FLERIN SONIA
RESIDENCE JEHANNE 2
2 RUE DES MARAICHERS
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qui vous est remboursée

150,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024

sur le compte bancaire suivant :

FR76 3000 3013 110X XXXX XXX1 929

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

46 611

Nombre de parts :

4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 17 35 298 266 009

Déclarant 1 - Nom de naissance : FLERIN

Déclarant 2 - Nom de naissance : DOUBEL

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 11838	Déclar. 2 29116	Total
Autres revenus imposables.....		10837		
Total des salaires et assimilés ²		22675	29116	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2268	- 2912		
Salaires, pensions, rentes nets.....	20407	26204		46611
Revenu brut global.....				46611
Revenu imposable.....				46611
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				158
Décote.....				- 158
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				0
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
Impôt total avant crédits d'impôt.....				0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Cotisations syndicales.....	52	Montant déclaré 52	Montant retenu 52	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 34
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 34
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :				- 34
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :				- 116
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....				- 150
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				150

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

46611

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....

Déclar. 1	Déclar. 2
16394	16394

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

4114	4114
------	------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114	+ 4114
--------	--------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114	+ 4114
--------	--------

Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

+ 4399	+ 4399
--------	--------

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 16741	= 16741
---------	---------

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... **11,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.